

2021



# PROJET DE SERVICE



DIRECTION PETITE ENFANCE

Mairie de Megève

Tel : +33 (0)4 50 58 77 84

petite.enfance@megeve.fr



Multi-accueil « **La grande Crèche** »

Micro-crèche « **Les Fripouilles** »

Micro-crèche « **Les P'tites Frimousses** »

LAEP « **À petits pas** »



Commune de Megève Mai 2021.

Document non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique.

Impression : Commune de Megève. Design Graphique : Commune de Megève - Crédits photos : Commune de Megève et Adobe Stock.

# SOMMAIRE

<b>I. INTRODUCTION</b>	7	<b>V. PROJET PÉDAGOGIQUE</b>	20
<b>II. PRÉSENTATION DU SERVICE PETITE ENFANCE</b>	9	<i>1. La familiarisation</i>	21
1. Contexte géographique	9	<i>2. L'accueil</i>	21
2. Historique	9	<i>3. L'accueil d'enfant en situation de handicap</i>	23
3. Fonctionnement	10	<i>4. L'accueil des familles en insertion sociale</i>	23
4. Partenariat	11	<i>5. Le repas</i>	23
<b>III. PROJET SOCIAL</b>	14	<i>6. Les doudous</i>	24
<b>IV. PROJET ÉDUCATIF</b>	16	<i>7. Le sommeil</i>	25
1. Vivre ensemble	16	<i>8. L'acquisition de la propreté</i>	26
2. Bienveillance-Bientraitance	17	<i>9. Les jeux libres, les activités, l'éveil culturel, les sorties</i>	26
3. Sécurité	17	<i>10. La place des parents</i>	28
4. Autonomie	18	<i>11. La nature et l'environnement</i>	28
5. Individualité	18	<i>12. La sécurité au quotidien</i>	29
<b>VI. DÉMARCHES PROFESSIONNELLES</b>	30		
1. Le travail en équipe	30		
2. Les formations	30		
3. L'accueil des stagiaires et des nouveaux collègues	30		
4. Le rôle de l'adulte et l'éviction des douces violences	31		



## I. INTRODUCTION

Le postulat de départ est le suivant : l'enfant qu'il soit vacancier, résident ou saisonnier doit rester au centre du projet. Les différents lieux d'accueil du service petite enfance s'organisent en fonction du public accueilli en tenant compte des attentes spécifiques et des rythmes de vie particuliers.

Cet écrit est le fruit d'un travail en plusieurs étapes. Un premier projet a été réfléchi et rédigé en 2015. En 2017, suite à une formation pour toute l'équipe, les valeurs du lieu ont émergé et ont servi de base à une réflexion au long cours qui a inclus la version initiale dans sa partie pédagogique.

Ce projet sert de support de travail : il définit les valeurs éducatives pensées par l'équipe, il explique comment elles sont mises en œuvre et traduites au quotidien. Il invite à la cohérence. Il donne du sens à tout acte réalisé, permet de se remettre en question et de prendre du recul. Ce document n'est pas figé : il évolue en incluant d'autres pistes proposées et travaillées en équipe.

Pour l'enfant, il pose un cadre rassurant sous un regard bienveillant.

Pour les parents, il peut répondre à des questionnements sur les pratiques éducatives et ainsi déclencher des échanges permettant une continuité si telle est leur volonté.

Pour les professionnels arrivant dans l'équipe ainsi que pour les stagiaires, il sert de colonne vertébrale et de guide.

Pour les partenaires, il met en évidence la responsabilité qu'assume l'équipe à travers ses actes éducatifs pendant les premières années de vie de l'enfant.

Pour les gestionnaires, il pose la nécessité de moyens humains et matériels pour un encadrement et un accompagnement de qualité.

Pour l'équipe, il rend lisible et visible le quotidien.

Merci à tous ceux qui se sont questionnés sur le sens des actions menées auprès des enfants, des familles et qui ont permis d'aboutir à cet écrit.





## II. PRÉSENTATION DU SERVICE PETITE ENFANCE

### 1. Contexte Géographique

Megève est un petit village de montagne de Haute Savoie et une importante station de sports d'hiver, situé face à la chaîne du Mont-Blanc et au cœur de trois domaines : Jasset, Rochebrune et Mont d'Arbois.

Son essor remonte aux années 1910 lorsque la famille Rothschild décide d'en faire un de ses lieux de villégiature. Il s'agissait pour eux de bâtir une concurrence française à la prestigieuse station suisse de Saint Moritz. Depuis, Megève a beaucoup évolué et fait partie des grandes stations françaises.

### 2. Historique

Le service enfance est né de l'idée de Jean François Martin de prendre en charge les enfants pendant l'été. Dès 1970, en utilisant des tentes, il crée un centre aéré. La fréquentation augmente avec les années, et le fonctionnement pendant la saison d'hiver est possible dès 1983.

Un incendie ravage ce bâtiment et interrompt le fonctionnement de 1989 à 1991. Puis, les études liées à la mise en place de Meg'Accueil permettent l'accueil des plus petits et les prémisses d'un fonctionnement en crèche.

Le premier contrat Enfance Jeunesse liant la CAF et les communes de Megève, Praz sur Arly, Demi-Quartier est signé en 2007.

En juillet 2011, la municipalité décide de reprendre Meg'Accueil qui jusque-là était un EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial).

Pour répondre aux demandes grandissantes des besoins d'accueil des Familles du territoire, le service petite enfance a développé sa capacité d'accueil au fil des années.

De 20 enfants de moins de trois ans accueillis en 1991, le service est en capacité, à ce jour, d'accueillir 53 petits résidents et 10 petits vacanciers en saison d'hiver :

- Un multi accueil « La Grande Crèche » de 43 berceaux à l'année depuis 2019.
- Une micro-crèche « Les Fripouilles » de 10 berceaux, créée en décembre 2008, fonctionne à l'année depuis 2016.
- Une micro-crèche touristique « Les p'tites frimousses » de 10 berceaux créée en 2019.

L'offre s'est adaptée aux besoins particuliers de la vie en station : fonctionnement les week-ends en saison d'hiver et d'été, ouverture toute l'année sans périodes de fermeture.

De 2012 à décembre 2019, de nombreux travaux de rénovation, de mise en conformité et d'agrandissement du bâtiment « La Grande Crèche » et de ses extérieurs ont été réalisés.

Le multi-accueil « Les P'tites Frimousses », réservé à l'accueil des petits vacanciers a ouvert en décembre 2007, au bas des pistes du Mont d'Arbois, pour 14 enfants.

En 2018, il a été délocalisé au cœur du village, pour 9 enfants.

En décembre 2019, de nouveaux locaux permettent l'accueil de 10 petits vacanciers en saison d'hiver.

Et en 2020, pour répondre aux nombreuses demandes d'accueil, 5 places sont ouvertes pour l'accueil des petits résidents, d'avril à fin aout.

L'accueil des petits vacanciers lui sera désormais possible pour 10 enfants en hiver et 5 enfants en été. Le LAEP « À petits pas », créé en septembre 2015, a fonctionné à Praz sur Arly, jusqu'en décembre 2019. Dès avril 2021, il s'implante sur l'établissement « Les P'tites Frimousses », au printemps et à l'automne.



### 3. Fonctionnement

Pour augmenter la qualité d'accueil, nous avons décidé d'accueillir les bébés à partir de 2,5 mois dans des locaux adaptés à leur âge et dans une ambiance cocooning, au sein de la micro-crèche « Les Fripouilles », petite structure organisée comme un appartement.

« La Grande Crèche » est composée de trois groupes d'âge : Bouts (de 10 mois à 18 mois), Filous (de 18 mois à 2 ans) et Malins (de 2 ans à la rentrée scolaire). L'accompagnement des enfants, lors des changements de structure ou de groupe est réfléchi en amont, parlé avec les familles et mis en place par les équipes.

Une commission a lieu deux fois par an. Elle est composée des élus chargés de la compétence petite enfance des trois communes signataires, des directeurs généraux des services et des responsables de service. Son rôle est de statuer sur les demandes des familles sur proposition du directeur du service petite enfance. Chaque structure d'accueil possède son propre règlement de fonctionnement, mais une unité éducative et pédagogique reste le postulat.

### 4. Partenariat

Les structures d'accueil de Megève bénéficient de plusieurs partenariats avec :

#### • LES INFRASTRUCTURES DE LA COMMUNE :

Ainsi, nous pouvons profiter de l'eau chauffée de la patinoire du Palais, le printemps et l'été.

Régulièrement, un grand nombre de livres sont laissés sur chaque groupe afin de faire découvrir aux enfants les plaisirs de la lecture et éveiller leur imagination. Les plus grands peuvent se rendre toutes les semaines à la médiathèque pour découvrir ce lieu, ses ouvrages et écouter « l'heure du conte ». Les professionnelles de la médiathèque interviennent mensuellement sur les groupes afin de proposer également un temps de conte.

Les repas sont livrés par la Fondation Morand Allard, restauration scolaire de Megève, qui :

- Éduque les enfants au goût, éveille aux nouvelles saveurs, les sensibilise aux produits locaux et bio,
- Veille à la qualité nutritionnelle des repas, à la sécurité sanitaire des aliments et préserve l'équilibre alimentaire,
- Mène des actions citoyennes sur le développement durable, les gestes écoresponsables pour réduire le gaspillage.



#### • LES ÉCOLES DU TERRITOIRE :

Le lien entre la crèche et les écoles, de Megève (école publique Henry Jacques Le Même et l'école privée Saint Jean-Baptiste) et de Praz-sur-Arly, permet de personnaliser l'entrée des plus petits à l'école maternelle. Ainsi, chaque année au printemps, les enfants vont découvrir leur prochaine école avec leurs animatrices, ce qui permet de faire la transition crèche-école en tissant un climat de confiance.

De même, la première semaine de la rentrée scolaire, les professionnelles de crèche accompagnent « les nouveaux petits écoliers », sur le temps de restauration scolaire afin qu'ils se familiarisent avec ce nouvel environnement.

• **LE MÉDECIN DE CRÈCHE :**

Une convention avec un médecin est établie afin de garantir des conditions d'accueil sur le plan de la santé, de la sécurité, de l'hygiène, de l'éveil et du bien-être des enfants âgés de moins de six ans.

• **LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF) :**

Un accompagnement et une aide financière sont apportés aux différents équipements par la CNAF, pour le fonctionnement et l'investissement. Elle est de deux types :

- la prestation de service unique (PSU) : prise en charge d'un pourcentage du prix de revient des actes, dans la limite d'un prix plancher et plafond fixé chaque année.
- le convention territoriale globale (CTG), sous forme de subventions exceptionnelles afin de favoriser le développement de l'offre d'accueil, l'accompagnement à la parentalité, les projets innovants, l'accueil des enfants en situation de Handicap, la mixité sociale...

• **LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)**

Une convention est également signée avec la MSA qui participe financièrement au fonctionnement des structures sur le principe de la PSU.

• **LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)**

Elle accompagne et instruit le dossier lors de la création des équipements, délivre l'agrément et en assure le suivi. Elle s'assure de la conformité réglementaire en effectuant des contrôles sur site et veille à la sécurité sanitaire des établissements. Un lien existe également avec le service PMI du secteur qui nous informe des permanences susceptibles d'intéresser les familles. Elle oriente également les familles vers notre service si besoin.



### III. PROJET SOCIAL

Entre les massifs du Mont-Blanc et des Aravis, Megève s'étend dans la haute vallée de l'Arly sur un peu plus de 4000 hectares (44,11 km<sup>2</sup>), dont 19 km<sup>2</sup> de forêts, 700 ha d'espaces verts privés et communaux, forêts, alpages et espaces agricoles, 50 km de sentiers balisés, 400 km de pistes skiables, 40 km de pistes de ski de fond, 50 km pour les piétons.

Son altitude est comprise entre 1027 et 2485 mètres, avec une moyenne de 1113 mètres.

Elle est membre de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc.

La commune est composée de 3 356 habitants, surclassée 40/80 000 habitants (40 000 lits touristiques).

Le village est notamment doté de 200 adresses shopping et de 89 restaurants, dont trois étoilés.

Les métiers de la montagne et du tourisme sont les locomotives de Megève.

Les résidents Mégevans sont pour la plupart pluriactifs.

En hiver, ils se partagent entre les métiers de la montagne, les écoles de ski (plus de 350 moniteurs), les sociétés de remontées mécaniques, la restauration et l'hôtellerie.

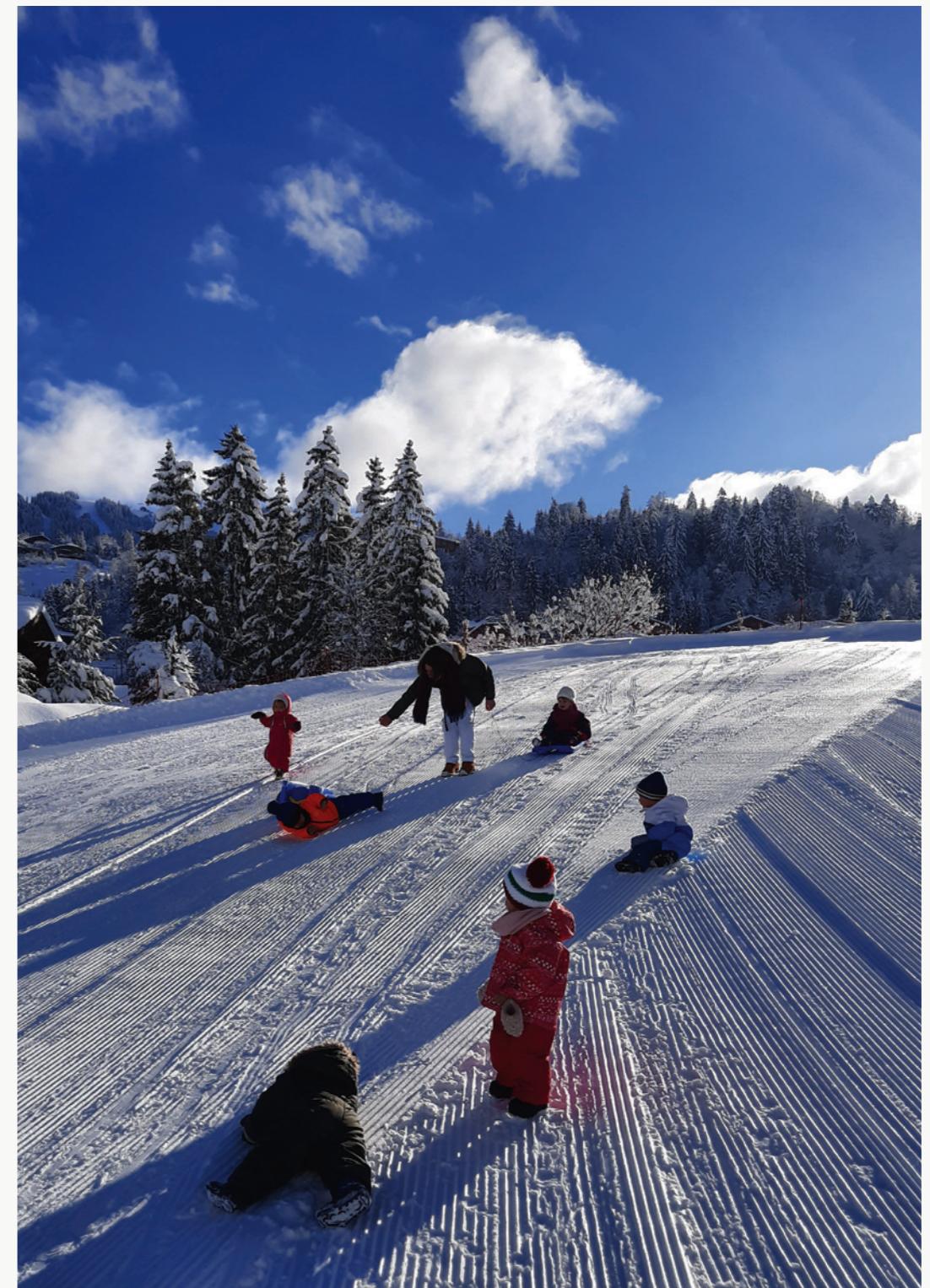
Le reste de l'année, les professionnels exercent une activité dans l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics.

Les demandes d'accueil des familles sont donc variables selon les saisons.

Le nombre des assistantes maternelles du territoire restant limité, le service petite enfance reste le principal mode de garde sur le territoire.

Pour que les familles puissent concilier vie familiale et vie professionnelle, l'offre d'accueil a dû s'adapter au fil des ans, aux demandes croissantes et spécifiques.

De ce fait, les structures d'accueil sont ouvertes les weekends, en saison d'hiver et d'été. Les vacances d'hiver et le mois d'août restent des périodes de forte activité contrairement aux autres structures de la région.



## IV. PROJET ÉDUCATIF

Dans cette partie, nous listerons les valeurs éducatives que nous souhaitons développer au sein des lieux d'accueil du service petite enfance. L'objectif étant de rendre plus lisibles ces valeurs communes et de leur donner du sens. Après une réflexion collective, elles sont au nombre de cinq :

- 1. VIVRE ENSEMBLE - 2. BIENVEILLANCE ET BIENTRAITANCE - 3. SÉCURITÉ
- 4. AUTONOMIE - 5. INDIVIDUALITÉ

Pour chacune d'entre elles, nous développerons les attitudes professionnelles à privilégier pour leur mise en œuvre de manière concrète.

### 1. Vivre Ensemble



« On ne peut pas tous s'aimer, mais on peut tous vivre ensemble »

Vivre ensemble c'est cohabiter de façon harmonieuse avec des individus ou avec des communautés en se reposant sur la notion de respect mutuel. C'est le fondement de la vie en société. A la crèche, nous vivons au quotidien avec les enfants, les familles et les collègues. Pour favoriser le « vivre ensemble » nous privilégions certaines attitudes professionnelles :

- Placer les parents comme premiers éducateurs et accepter les différences,
- Communiquer, écouter et se rendre disponibles,
- Construire une relation de confiance et de partage,
- Savoir se remettre en question,
- Travailler sur la notion de cohésion d'équipe pour « œuvrer », dans un environnement le plus serein possible,
- Poser un cadre pour la protection de tous.

### 2. Bienveillance-Bientraitance

La bienveillance est une attitude positive envers l'Autre (enfant, parent, collègue, intervenant, responsable...). En traduisant cette intention en action, en « prenant soin » de l'autre et de nous-mêmes, nous sommes dans une démarche bien traitante. Pour favoriser ce processus :

- Nous développons la capacité à s'identifier à autrui dans ce qu'il ressent : respect des émotions de chacun.
- Nous adoptons des postures d'ajustement en respectant l'enfant, ses besoins et son degré d'autonomie.
- Nous valorisons les acquisitions de chacun tout au long du quotidien pour que l'enfant se sache et se sente « capable de ».
- Nous créons des espaces et des temps qui correspondent au développement de chacun.
- Nous évitons les jugements en travaillant sur l'ouverture d'esprit.
- Nous nous attachons par le ton, les gestes, les paroles, les postures à avoir une communication adaptée.

### 3. Sécurité

Le sentiment de sécurité de l'enfant s'acquiert si on le laisse libre, au jour le jour, de courir des risques à sa mesure, sans l'empêcher d'en courir, en veillant à ce que les risques qu'il court ne soient pas traumatisants mais le mettent devant un effort dont il sent avoir triomphé quand il y est arrivé, ce dont il faut le complimenter.

F. Dolto.

La confiance en soi prend racine dans la sécurité affective : c'est grâce à elle que l'enfant puisera tout le « matériel » dont il a besoin pour grandir et se tourner vers l'autre progressivement.

Nous parlerons ici, de la sécurité affective mais aussi de la sécurité physique de toutes les personnes entrant dans l'établissement.

Voici ce que nous mettons en place :

- Veiller à proposer aux enfants et aux adultes un environnement adapté dans lequel tout le monde peut évoluer sans danger.
- Observer les enfants pour mieux les connaître et comprendre ce qu'ils ressentent. Nous répondons ainsi mieux à leurs besoins.
- Permettre l'accès aux « doudous » qui apaisent les tensions, rassurent, protègent et sont des compagnons à toute épreuve...

- Encourager et valoriser les acquisitions de chacun en rassurant au besoin.
- Réfléchir en équipe à des réponses cohérentes et réconfortantes.

#### 4. Autonomie



Être autonome, c'est la capacité d'un individu à ne pas dépendre d'autrui, à entreprendre des actions par lui-même en se donnant ses propres limites.

« Aide-moi à faire seul si je suis prêt »

À la crèche plusieurs attitudes sont privilégiées :

- Le respect du rythme de chacun.
- « Penser » un environnement matériel et humain adapté à l'âge.
- Accompagner, valoriser, encourager et recommencer tout au long du quotidien.
- Partager avec les familles afin de travailler dans la coéducation. Ce sont les parents qui connaissent le mieux leurs enfants. Une communication adaptée lors des transmissions permet de raconter en détail et en toute transparence la journée.

#### 5. Individualité

C'est ce qui fait l'originalité, la particularité d'un individu et l'oppose aux autres. C'est la caractéristique d'un être qui le rend tel qu'il ne puisse être confondu avec un autre.

**Le postulat de départ sera le suivant pour l'équipe :**

*Trouver un équilibre entre l'individu et le groupe au fur et à mesure que l'enfant grandit. Prendre en charge dans le collectif un individu dans sa particularité.*

Pour cela, il sera nécessaire de pouvoir :

- Observer pour mieux connaître.
- Respecter les émotions.
- Donner à chacun sa place selon son développement.
- Etre équitable dans les relations.
- Respecter les différences familiales.
- Travailler en cohérence avec ses collègues.

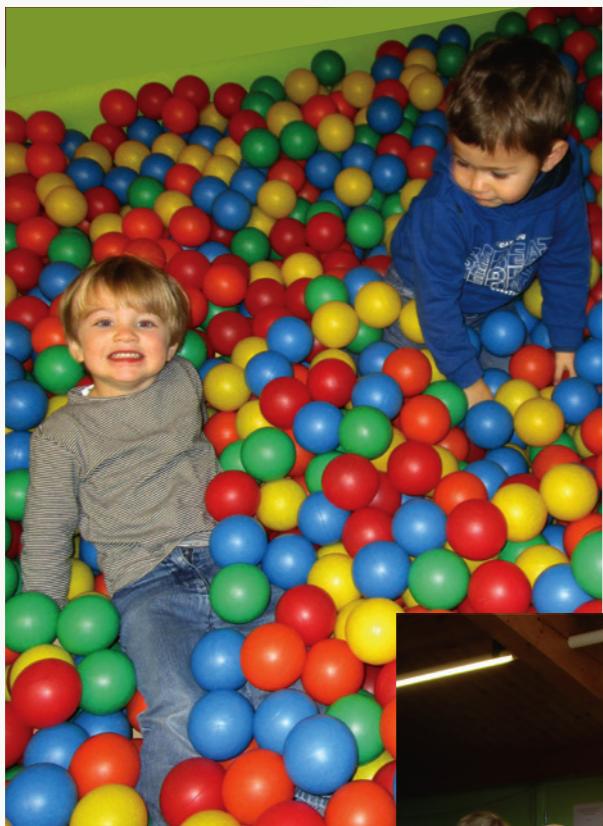
**Notre réflexion basée sur ces six valeurs éducatives, peut se résumer ainsi :**

Si nous respectons les individualités de chacun, source de richesse, si nous accompagnons les enfants dans le développement de leur autonomie dans une atmosphère bienveillante, bien traitante et dans un cadre sécurisé, alors le vivre ensemble deviendra notre force et prendra tout son sens.

**Toute l'équipe partage la même ambition :**

Favoriser l'épanouissement de chaque enfant confié, en l'accueillant LUI et SA famille, en agissant au plus près possible des valeurs qu'elle s'est fixée en équipe.





## 1. La familiarisation

Le premier accueil de la famille est primordial, il permet d'établir un lien de confiance. La directrice est au début de la chaîne : elle rencontre la famille et lui fait découvrir les locaux et le personnel. Par la suite, elle est en contact quotidien et plus privilégié avec l'équipe du groupe de l'enfant.

Il sera accueilli sur l'un des quatre groupes : en micro-crèche « Les Fripouilles » (2,5 mois - 10 mois), « Les Bouts » (10 mois - 18 mois), « Les Filous » (18 mois - 2 ans) ou chez « Les Malins » (2 ans - 3 ans).

La familiarisation est un temps d'accueil progressif qui permet à l'enfant de faire connaissance petit à petit avec les locaux (bruit, odeur, couleur, lumière), avec les adultes qui s'occuperont de lui et avec les autres enfants du groupe. Il aide aussi les professionnelles et les parents à se connaître et à se faire confiance. Lors de l'entretien avec la directrice, il est remis aux parents un livret dans lequel il y a toutes les informations nécessaires à l'accueil de l'enfant : fournitures, horaires des jours d'adaptation ...

Le premier accueil sur le groupe dure environ une heure et se divise en deux temps : 45 minutes durant lesquelles le parent est présent avec son enfant dans la salle de vie. Un professionnel du groupe est détaché afin d'échanger avec le parent pour recueillir des informations nécessaires concernant les habitudes de l'enfant.

Puis il y a une séparation de 15 minutes : le parent quitte la structure pour un tout petit moment.

Puis, le deuxième jour, nous proposons un accueil d'une heure sans le parent, le troisième jour un accueil de deux heures et enfin, le quatrième jour, soit un temps de repas et de sieste soit une petite matinée de trois heures. Cela dépend du vécu de l'enfant et du parent face à la séparation. La durée des temps d'accueil des jours suivants sera à déterminer en fonction du besoin des familles, tout en essayant de limiter si possible les grosses journées au début.

Les parents peuvent trouver à l'entrée de la structure, un trombinoscope des membres de l'équipe et pour chaque section, les photos des professionnels présents sur le groupe sont affichées sur la porte. A la micro-crèche un cahier peut être mis en place à la demande des parents jusqu'à la diversification alimentaire de l'enfant : la continuité entre le lieu d'accueil et la maison est ainsi garantie.

## 2. L'accueil

Lors des accueils quotidiens, au multi-accueil, les familles passent la carte de l'enfant devant le lecteur afin de signifier l'heure d'arrivée et de départ de l'enfant. Cet appareil se situe dans le hall d'entrée. Pour les autres structures, les heures sont notées à la main.

Les enfants Filous et Malins posent leurs chaussures dans leur casier individuel avant de monter. Les parents déshabillent leur enfant avant d'accéder à la salle de vie.

## V. PROJET PÉDAGOGIQUE

Il illustre concrètement et au quotidien, la mise en œuvre des attitudes professionnelles mises en avant précédemment.

Tout au long du cheminement des enfants dans les différents groupes, des photos sont prises avec l'accord des familles et sont triées régulièrement pour obtenir une clé USB personnelle remise à chaque enfant lors de son départ à l'école : un souvenir précieux pour les parents et plus tard pour l'enfant devenu grand !

Chaque enfant a son casier et son porte manteau pour déposer ses affaires. Chaque jour un professionnel est détaché pour les accueillir. Se positionner à hauteur de l'enfant pour lui parler est important. Ce temps individualisé tisse un lien de confiance avec les familles mais aussi aide à recueillir des informations plus personnelles qui pourraient avoir une incidence sur le déroulement de la journée de l'enfant.

Le professionnel indique à l'enfant le départ de son parent : il met ainsi des mots sur la séparation et évite que l'enfant soit surpris s'il ne l'a pas vu partir.

Si la séparation est difficile nous pouvons aider l'enfant en verbalisant ce qu'il peut ressentir, en l'incitant à aller jouer, en le laissant se calmer seul, en lui proposant son doudou, en le rassurant grâce au portage, notamment chez les bébés. Lorsque les enfants arrivent, la salle de vie est prête à les accueillir, des jeux sont mis à leur disposition de manière à leur donner envie. Les enfants doivent avoir pris leur petit déjeuner à la maison, ainsi que les médicaments s'il y en a. Les aliments ne peuvent pas entrer dans l'espace de jeux. Une exception sera faite pour les bébés qui prennent encore leur biberon.

Sur le groupe des « Filous » et des « Malins », la porte qui sépare les deux espaces peut être ouverte le matin jusqu'à environ 9h et le soir à partir de 17h30 si les professionnels estiment qu'il y a un intérêt ce jour-là pour les enfants présents et que cela peut se faire dans le calme et en toute sécurité. Les plus grands aiment bien venir jouer chez les plus petits et inversement.

Lors du départ, le parent entre dans l'espace de vie. S'en suis un échange individualisé entre le professionnel, le parent et l'enfant. Ce moment de retrouvailles fait souvent ressurgir des émotions : le professionnel peut mettre des mots sur les réactions de l'enfant avec des phrases telles que : tu as l'air....

Pendant les temps d'accueil, les parents et les professionnels se donnent des informations à propos de l'enfant. Celles-ci sont inscrites sur la feuille de transmission de manière à ce que tous puissent en prendre connaissance. Un lien est ainsi établi entre la maison et la crèche.

Le matin, le professionnel recueille des indications sur la soirée de la veille, sur la nuit de l'enfant. Le soir, la journée de l'enfant est racontée : activités, anecdotes valorisantes, repas et sommeil. L'échange avec les familles étant basé sur un lien de confiance, nous nous devons de leur expliquer même les comportements difficiles de l'enfant tout en le nuançant en sachant qu'il est nécessaire de terminer sur du positif.

Le parent peut sur ces deux temps d'accueil, accompagner ou rejoindre son enfant sur le groupe (en chaussette ou avec sur chaussures).

Si le professionnel ressent que la famille a besoin de discuter ou d'être écoutée plus longuement, il évaluera l'urgence et en fonction de la situation (la sécurité des enfants présents sur le groupe prévaut toujours) il proposera à la famille un rendez-vous ultérieur.

Chaque accueil est différent : le professionnel doit s'adapter aux familles et aux situations. La notion de non jugement est primordiale : les parents sont les premiers éducateurs. Il faut toujours se rappeler que l'enfant entend tout ce que l'on dit à son parent et tout ce que l'on dit quand celui-ci est parti.

### **3- L'accueil d'enfant en situation de handicap**

L'accueil des enfants en situation de handicap est une volonté de l'établissement. Suite au rendez-vous avec la directrice, une consultation avec le médecin référent de la structure est à planifier. L'élaboration d'un Plan d'Accueil Individualisé (PAI) sera réalisée selon les besoins.

La pathologie de l'enfant, son historique et son évolution seront transmises à l'équipe et s'inscrivent dans un secret professionnel absolu tout comme pour les autres enfants. L'équipe accueille avant tout un enfant et ses parents. La familiarisation de l'enfant est programmée en fonction de son rythme (possibilité du temps de présence de la famille supérieur à 1 heure le premier jour et adaptation supérieure à trois journées si nécessaire).

La prise en charge des enfants en situation de handicap implique une explication brève et adaptée aux enfants du groupe. L'objectif principal est l'intégration de l'enfant sur le groupe (tout en acceptant ses limites avec bienveillance) en adaptant le matériel et la prise en charge du handicap. En fonction du type de difficultés de l'enfant, l'accueil en collectivité peut être prolongé pour permettre une adaptation à la scolarisation (dérogation possible jusqu'aux 6 ans de l'enfant).

### **4- L'accueil des familles en insertion sociale**

L'accueil d'enfants non scolarisés âgés de moins de six ans, à la charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et dont les ressources sont inférieures au montant du RSA, est facilité. Ils peuvent ainsi aisément accéder à une place d'accueil.

### **5- Le repas**

Le repas est un temps de partage, de convivialité réunissant au maximum 10 enfants. Son organisation en deux services favorise le calme, qu'il soit pris à l'intérieur ou à l'extérieur aux beaux jours.

Un temps « chansons ou histoires » est proposé avant le lavage des mains au lavabo vers 11h15, puis installation à table. Un adulte est référent d'une table (ou deux selon les besoins de service), il se positionne face aux enfants. Il reste à table. Le personnel responsable de la préparation du repas et de sa distribution doit être le seul adulte debout.

Chaque plat est présenté et décrit à l'enfant. Pour les plus grands le jeu « des cartes aliments » est proposé régulièrement. L'entrée, le plat principal, le fromage et le dessert sont servis dans un plat pour chaque table.

Le verre d'eau est servi en début de repas et reste à leur disposition.

Le temps du repas favorise l'éveil des 5 sens :

- La vue : disposer joliment les aliments dans un plat.
- L'odorat : proposer aux enfants de sentir les aliments.
- Le toucher : permettre aux enfants de prendre les fruits avec la main.
- L'ouïe : éviter les nuisances sonores.
- Le goût : inciter l'enfant à goûter, en utilisant des phrases bienveillantes et valorisantes : « ce serait bien que tu goûtes ».

En cas de refus de goûter :

- L'entrée froide : la laisser sur un côté de l'assiette et servir le plat chaud,
- Le plat chaud : servir le fromage, le pain puis le dessert, que l'enfant ait goûté ou non.

Éviter de tomber dans le chantage et de mettre les enfants en concurrence. Penser l'enfant comme un invité. Des idées de déroulement en fonction de l'âge peuvent être mises en place afin de rendre l'enfant acteur de son repas.

À la fin du repas, chaque enfant se lave les mains et la bouche avec un gant et va poser son bavoir sur son support personnel symbolisé par une image qui est établie dès sa première entrée au sein du Service Petite Enfance.

## 6. Les doudous



L'objet transitionnel est un objet qu'investit l'enfant afin de l'aider à faire face à l'absence de ses parents. Il lui permet de se rassurer lors de la séparation en dehors du cadre familial. Grâce à lui, l'enfant peut également, au fil de la journée, gérer une grosse part de ses émotions lors de moments de tristesse, colère, euphorie... Il peut alors se remémorer la maison et ses parents. Cet objet peut se matérialiser par un « doudou », une sucette, le pouce...

Tous les enfants n'y ont pas recours et il est important de le respecter et de ne pas créer un besoin dans le but de se rassurer face à la séparation. En revanche s'il est présent pour l'enfant, il est important qu'il puisse être présent sur le lieu d'accueil.

Il est important que le professionnel prévienne l'enfant lorsqu'il range son doudou afin qu'il ne soit pas surpris de « sa disparition ». Inciter l'enfant à le ranger lui-même et à devenir autonome vis-à-vis de son doudou. Ils sont en libre-service, il est important de faire confiance à l'enfant.

Néanmoins l'adulte est là pour aider l'enfant à mettre des mots sur ce qu'il ressent et pour l'inviter progressivement à se séparer de son doudou. Certaines règles sont expliquées aux enfants : les doudous ne sont pas présents à l'extérieur et durant le repas dans la mesure du possible.

Lors de l'acquisition de la parole, il faut inviter l'enfant à enlever sa sucette pour parler afin qu'il puisse articuler correctement.

Globalement, chez le tout petit, il faut être vigilant à ne pas créer un besoin pour se rassurer en tant que professionnel. Chez les moyens, c'est une période où l'enfant en a le plus besoin car sa sécurité affective est encore en construction. En grandissant, l'enfant s'en sépare progressivement, à son rythme.

## 7. Le sommeil

Avant le coucher, les enfants ont un temps calme pour aider à la préparation au sommeil. Nous leur proposons parfois de la musique douce (relaxation, musique classique...) durant l'endormissement. Les temps de repos sont organisés de plusieurs manières en fonction de l'âge des enfants. Les lits sont également adaptés (lits à barreaux ou matelas au sol). Sur les micros-crèche et le groupe des « Bouts », les professionnels respectent au mieux le rythme éveil/sommeil de chacun en proposant des temps de repos dès que le besoin s'en fait ressentir. Généralement, les enfants sont couchés le matin, après le repas et pour les plus petits, après le goûter.

Chaque lieu d'accueil dispose d'au moins deux chambres : une pour les enfants qui préfèrent un peu de clarté et l'autre dans la pénombre. Les professionnels accompagnent l'endormissement et restent si besoin dans la chambre jusqu'à leur réveil.

Le temps de sommeil de chacun est respecté et les enfants ne sont pas réveillés.

Sur les groupes des « Filous » et des « Malins », l'organisation est semblable : une seule sieste est généralement proposée après le repas. Les professionnels restent également dans les chambres. Les enfants sont tous couchés en même temps car en grandissant, ils ont plus ou moins tous le même rythme.

Un enfant qui dort est un enfant qui se ressource et qui « recharge ses batteries », c'est pourquoi nous ne le réveillons pas ; en tout cas pas en deçà du cycle de sommeil de 1h30. Cependant, quand arrive l'heure du goûter, nous pouvons entrouvrir la porte du dortoir afin que l'enfant se réveille progressivement avec les bruits ambients.

De manière générale, peu importe l'âge de l'enfant, les professionnels s'adaptent aux besoins de chaque enfant, en respectant la dynamique du groupe.

### **8. L'acquisition de la propreté**

L'acquisition de la propreté est une évolution majeure de l'enfant. Elle doit être parlée et décidée entre les parents et l'enfant, puis annoncée à l'équipe. Lorsque la décision d'enlever la couche est prise il faut essayer de ne pas revenir en arrière : risque de mise en échec de l'enfant. Le contrôle des sphincters est physiologiquement possible à partir de 18 mois. Chaque enfant avance à son rythme. Le pot est proposé avant la sieste et au réveil si et seulement si :

- L'accord des parents est donné : laissons-leur la primauté de l'expérience.
- L'enfant a 18 mois.

Les premières mises sur le pot à la crèche sont individuelles et accompagnées par un adulte du début à la fin si l'enfant le souhaite. Le choix du pot ou du WC lui est laissé. Il n'est pas nécessaire de lui proposer un livre ou un jouet, par contre s'il a cette habitude ne pas lui refuser. Il faut essayer, dans la mesure du possible, de préserver son intimité.

L'essuyage est réalisé par l'adulte dans un premier temps puis il incite l'enfant à le faire seul (veiller au respect des règles d'hygiènes élémentaires : du propre au sale, lavage des mains).

En cas de pipi et/ou caca sur le pot il est bon de féliciter l'enfant. Dans le cas inverse, l'adulte se montre très rassurant et positif pour l'avenir « ce n'est pas grave, si tu veux une prochaine fois, tu nous demandes et tu pourras faire ton pipi sur le pot ».

Les cacas ne doivent pas donner lieu à des remarques négatives de la part des adultes. En effet, l'enfant considère ses excréments comme faisant partie de lui-même.

### **9. Les jeux libres, l'éveil culturel, les activités, les sorties**



La salle de jeux constitue un espace de liberté pour l'enfant : les jouets sont mis à sa disposition selon son évolution. Il se les approprie à sa manière. En proposant un éventail varié, l'adulte crée un climat propice au libre choix.

Le professionnel reste vigilant, observe le déroulement et accompagne l'enfant en le sécurisant, ainsi ce moment sera constructif pour tous. Plusieurs espaces sont à prévoir sur chaque groupe en fonction de l'âge des enfants.

- Un espace de jeux symboliques : jouer à faire semblant grâce à l'imitation et aux jeux de rôles permet à l'enfant d'utiliser son imagination et d'améliorer sa capacité à contrôler son geste et ses émotions (garage, dînette, maison, poussette, bébé, animaux, déguisement...)
- Un espace de jeux de construction favorise le développement cognitif en proposant à l'enfant d'expérimenter des jeux de types lego, kapla
- Un espace dit d'expression est également disposé afin de présenter des livres, des imagiers... C'est également dans cet espace que sont animés les temps comptines grâce à des marionnettes ainsi que les temps calmes.
- Un espace tables d'activités est délimité et ouvert sur la salle de jeux. Cette organisation de l'espace permet à l'enfant de décider de sa participation à l'atelier sur table ou non. Il peut observer le groupe depuis la salle de jeux en toute sécurité. L'objectif est de laisser le choix à l'enfant et de lui donner l'envie de rejoindre le groupe.

De nombreuses et diverses activités sont proposées en petits groupes. Elles permettent ainsi le développement sensoriel, psychomoteur, cognitif, l'éveil et l'épanouissement de l'enfant.

Le développement du langage quant à lui est une activité présente tout au long de la journée.

Des jeux sont laissés à disposition, le professionnel veille à effectuer une rotation afin de toujours éveiller la curiosité.

Pour diversifier les jeux, une « ludothèque » est disponible au multi-accueil « La Grande Crèche ». Le jeu libre permet de laisser à l'enfant un espace-temps durant lequel il est acteur de son choix.

L'adulte présent et disponible, joue avec l'enfant et peut ainsi observer les interactions dans le groupe.

L'enfant doit avoir du temps pour rêver : observer, se poser et pouvoir imaginer, est une part essentielle de son développement.

Les jeux d'extérieur sont investis dès que la météo le permet en hiver comme en été. Des promenades et sorties sont organisées régulièrement et peuvent être à thème suivant le projet des équipes.

Une éducatrice de jeunes enfants a pour mission d'enrichir les activités existantes, d'impulser des projets, en intervenant sur chaque groupe.

## 10. La place des parents

Des temps de rencontres entre parents et professionnels sont mis en place régulièrement :

- Le café des parents organisé en dehors de la présence des enfants : se retrouver et évoquer librement des interrogations ou des problématiques communes rassure.
- Les soirées de rencontre selon un thème choisi par les familles et animées par une psychologue : partager son vécu avec d'autres parents qui peuvent vivre des situations similaires donne l'occasion de dédramatiser, de ne pas se sentir seul et parfois de dénouer des « problématiques ».
- Les temps partagés sur les groupes avec les enfants à l'occasion de goûters : réunir les familles au sein de la structure crée des situations où les parents, parfois isolés, pourront formaliser des liens permettant de mettre en place des relations d'entraide et de coopération mutuelle.
- Les sorties auxquelles les parents sont associés pour aider à l'accompagnement ainsi que leur intervention dans certains groupes (guitare, sortie en calèche, visite à la ferme...) incluent les familles à la vie de la structure.
- Les fêtes exceptionnelles : Noël et fin d'année amènent une ambiance collective conviviale et festive.
- Les réunions d'information posent un cadre et expliquent l'organisation.

## 11. La nature et l'environnement



Les professionnelles du service petite enfance, dans une démarche écoresponsable ont progressivement modifié leurs pratiques et mis en place des actions environnementales cohérentes et réalisables au quotidien par les adultes, comme :

- Utiliser au maximum : vinaigre, bicarbonate, aspirateur vapeur...
- Utiliser du matériel adapté : tapis en mousse, tissu, miroir,
- Diminuer progressivement les lingettes, les coton,
- Utiliser du liniment et des couches bio,
- Utiliser des serviettes en microfibre à la place de papiers jetables,
- Collecter les bouchons en plastique,
- Recycler le papier, carton, verre,
- Utiliser et gérer le compost.

Afin de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, les équipes proposent des temps de jardinage, des activités d'éveil simples, de découverte, de créativité liées à la nature.

Les enfants sont capables, en jouant, de comprendre très tôt l'importance du respect des végétaux et des animaux.

## 12. La sécurité au quotidien



Tout professionnel exerçant au sein du service veille à proposer aux enfants un environnement adapté dans lequel tout le monde peut évoluer sans danger.

- Verbaliser et nommer ce qui se produit au quotidien permet de rassurer : bruits, sons, odeurs, changement de lumière... L'enfant est un grand aventurier : il sait détourner les jeux, parfois il voudrait explorer l'inexplorable et se confronte aux interdits. Là aussi tout s'explique.
- Les sorties hors de l'enceinte de l'établissement sont soumises à certaines conditions d'encadrement.
- Les plans des locaux, les protocoles d'évacuation ou de mise à l'abri sont mis à jour régulièrement. Des exercices d'évacuation sont également organisés.
- Les gestes d'urgence, la manipulation des extincteurs, la sécurité alimentaire font l'objet de formations suivies.



## VI. DÉMARCHE PROFESSIONNELLE

### 1 – Le travail en équipe

Pour confronter les observations et analyser les situations, le travail en équipe est essentiel. Les réunions en dehors de la présence des enfants sont nécessaires.

Il est important que les adultes puissent œuvrer dans de bonnes conditions en leur aménageant des temps d'échange, de réflexion et de documentation.

La cohésion se renforce alors au fil des projets réalisés ensemble.

### 2 – Les formations

L'enfant a besoin que les personnes qui s'occupent de lui soient bien formées et s'intéressent aux spécificités du très jeune âge. La formation continue pour actualiser les connaissances et tous les espaces d'échanges de pratiques sont pour les professionnels indispensables à leur évolution et garants de la qualité d'accueil.

### 3 – L'accueil des stagiaires et des nouveaux collègues

Le multi-accueil et les micro-crèches accueillent régulièrement des stagiaires de différentes formations :

- Élève de 3ème (stage d'observation d'une semaine),
- Seconde et 1ère BAC service aux personnes,
- CAP Petite Enfance,
- Auxiliaire de Puériculture,
- Éducateur de Jeunes Enfants,
- Infirmière Puéricultrice.

L'équipe a travaillé sur un livret d'accueil qui leur est remis à leur arrivée.

Ils (elles) sont encadrés par un professionnel référent. Leur venue est annoncée par photo sur la porte de chaque groupe ainsi que le prénom de leur référent.

Chaque stage commence toujours par une période d'observation permettant à tous de faire connaissance.

### 4 – Le rôle de l'adulte et l'évitement des douces violences

L'adulte est un exemple pour l'enfant, il utilise un langage et un comportement adapté avec l'enfant et avec ses collègues.

Les douces violences sont des instants éphémères pendant lesquels le professionnel

n'est plus dans la « relation à l'enfant » ou se laisse emporter par un jugement, un a priori, une étiquette, un geste brusque...

D'où la question : ce que je suis en train de faire ou de dire favorise t-il ou pas le développement de l'enfant ?

Sur tous les temps de la journée peuvent apparaître des « douces violences », il existe des moyens pour les éviter :

#### • LE POSITIONNEMENT PHYSIQUE :

*EXEMPLE : mettre la serviette ou essuyer le visage de l'enfant, en se situant derrière.*

Il est préférable de se mettre le plus souvent possible à hauteur de l'enfant (lors du repas, de l'accueil, des jeux etc...), face à lui en lui expliquant ce qu'il va faire, tout en veillant à protéger son dos.

#### • LE COMPORTEMENT DE L'ADULTE ET LA VALORISATION DE L'ENFANT :

##### a. Relation à l'enfant :

*EXEMPLE : poser des limites à un enfant en crient, demander aux enfants de se calmer tout en étant énervé.*

L'enfant perçoit les émotions non verbales négatives de l'adulte comme le stress, la peur, l'énerver, la colère... L'adulte établit donc une relation empathique et rassurante, adaptée aux situations. Il est patient, garde son calme et évite de crier.

##### b. Respect de l'identité :

*EXEMPLE : parler à Sébastien en lui disant « Séb on va manger ».*

L'enfant est appelé par son prénom uniquement, pas de surnom ni de diminutif.

Utiliser le « tu » au lieu de parler à l'enfant à la troisième personne.

Utiliser le « je » à la place du « on ». **Sébastien tu vas manger.**

##### c. Respect du rythme et de l'individualité :

*EXEMPLE : changer la couche d'un enfant sans le prévenir et sans laisser de délai en cas de refus.*

L'adulte laisse le temps à l'enfant de répondre aux questions, l'encourage à s'exprimer et en cas de refus, lui permet un délai (en cas d'obligation de soins, le prévenir que nous devrons le soigner).

*EXEMPLE : refuser à un enfant une activité ou un jeu sous prétexte qu'il ne pourra pas arriver à la faire.*

*EXEMPLE : Commenter négativement une acquisition « tu as encore fait pipi dans ta culotte, tu ne seras jamais propre ».*

L'adulte souligne la réussite de l'enfant et l'encourage, sans le comparer aux autres.

Il accepte les différences entre les enfants et les pratiques éducatives des parents sans émettre de critiques directes.

**d. Langage adapté :**

*EXEMPLE : La meuh et le Dada sont dans les prés.*

L'adulte doit utiliser un langage :

- d'adulte, (attention aux habitudes familiaires et grossières),
- soutenu,
- valorisant les attitudes positives de l'enfant,
- utilisant le « je » et non pas le « on »,
- préférant le « j'ai besoin que tu ... » plutôt que « arrêtes ! » ou « ça suffit ! »,
- signé dès que cela est possible.

**e. Respect de la confidentialité (secret professionnel)**

*EXEMPLE : faire un commentaire négatif sur la propreté de l'enfant ou sa tenue vestimentaire, critiquer le parent qui vient de partir devant son enfant.*

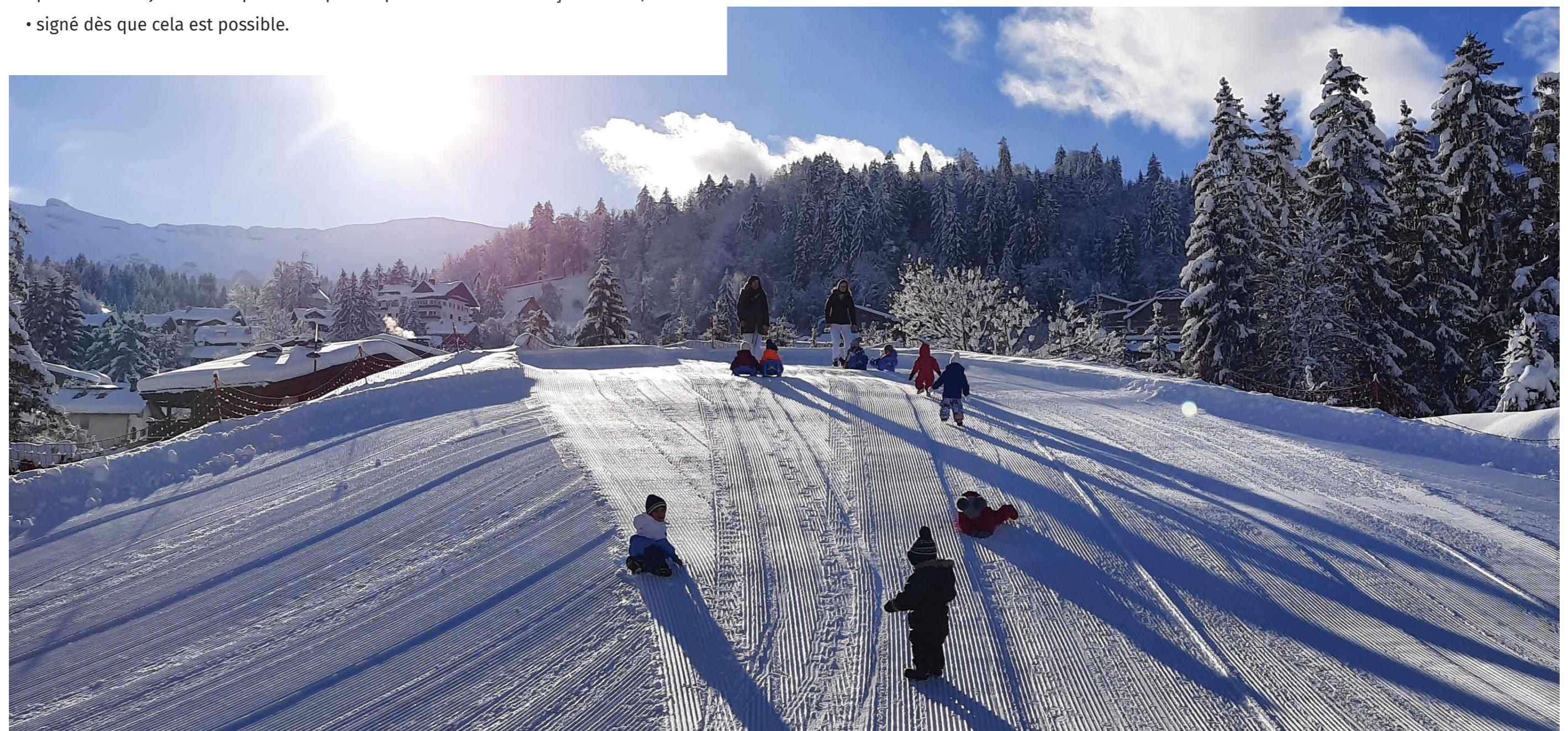
Les informations propres à chaque enfant ne sont pas divulguées hors transmissions.

Les différences physiques, comportementales, religieuses... sont respectées et sont du domaine privé.

**f. Conscience professionnelle :**

*EXEMPLE : raconter son week-end à sa collègue, en présence des enfants.*

Le professionnel est disponible pour l'enfant ou le groupe d'enfants, il évite les conversations hors contexte.



# respecter L'enfant c'est :

- Savoir lui faire confiance,
- Le valoriser et l'encourager,
- Prendre acte de ses émotions,
- Préserver son intimité,
- Maîtriser notre parole au dessus de sa tête,
- Mettre des mots sur ce qu'il va vivre,
- Écarter les surnoms,
- Se dispenser de poser des étiquettes,
- Accueillir sans juger,
- Accorder la même attention à tous,
- Se conformer à son rythme,
- Proposer sans forcer,
- Se garder de le brusquer tant dans la parole que dans les gestes,
- Laisser les doudous à disposition.

